

Policier municipal (h/f)

Offre n° O084230401005670

Publiée le 15/12/2023



Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE LE THOR

190 cours gambetta

84250 Le thor

Lieu de travail : Le thor

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Date limite de candidature : 13/02/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Prévention et sécurité publique > Police municipale

Grade(s) recherché(s) : Gardien brigadier

Brigadier-chef principal

Métier(s) : [Policier ou policière municipal](#)

Ouvert aux contractuels : Poste à pourvoir prioritairement par voie statutaire

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Télétravail : Non

Management : Non

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative : statutaire + prime de fonctions au taux de 20 % + IAT + Prime de fin d'année (90 % du TB annuel) + CNAS

Descriptif de l'emploi :

Le policier municipal exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il assure également une relation de proximité avec la population.

Missions / conditions d'exercice :

- * Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.
- * Recherche et relevé des infractions.
- * Rédaction et transmission d'écrits professionnels.
- * Accueil et relation avec les publics.
- * Permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale.
- * Animation et pilotage d'équipe.

Profils recherchés :

RECRUTEMENT D'UN FONCTIONNAIRE PAR VOIE DE MUTATION

- SAVOIRS : TITULAIRE D'UN GRADE DU CADRE D'EMPLOIS DE POLICIER MUNICIPAL ou ETRE LAUREAT D'UN DES CONCOURS DE GARDIEN BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE.

Connaître les pouvoirs de police du maire et attributions des administrations ainsi que les pouvoirs et attributions des services de la sécurité et de la justice.

Connaître les acteurs et intervenants de la sécurité et de la prévention.

Appliquer les techniques de neutralisation des armes et animaux dangereux.

Appliquer les techniques de communication, de gestion de conflit, de médiation ainsi que les techniques d'interpellation, d'enquête et de prélèvement.

Maîtriser le fonctionnement des administrations et établissements publics, les instances, processus et circuits décisionnels.

Appliquer les techniques et outils de communication.

Connaître et appliquer les techniques de résolution des conflits et de médiation.

- SAVOIR FAIRE :

*Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du maire sur son territoire d'intervention

*Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur

*Recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et suivre les résultats

*Analyser rapidement une situation ou des événements imprévus

*Rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises

*Etablir et rédiger des rapports d'activités, des comptes rendus de mission d'ilotage et de prévention

*Développer l'information et le dialogue auprès de la population

*Appliquer les consignes visant au maintien de l'activité et de la sûreté des locaux, des agents du service et du public accueilli

*Organiser les moyens techniques et humains pour assurer la continuité du service

*Piloter, suivre et contrôler les activités des agents

- SAVOIR ETRE :

*Faire preuve de rigueur, d'un fort esprit d'équipe, d'autonomie

*Etre disponible

*Avoir un sens aigu du service public, une bonne condition physique

*Avoir le sens de l'écoute, de la médiation, calme, et une forte maîtrise de soi

*Respecter la déontologie

*Posséder de réelles qualités relationnelles

*Avoir le sens des responsabilités

Contact

Contact : 0490339184

Informations complémentaires :

Merci de transmettre à l'attention de Monsieur le Maire :

Lettre de motivation, CV, dernier arrêté de position administrative, dernier bulletin de paie

drh@ville-lethor.fr

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o084230401005670-policier-municipal-h-f>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.